

CLUB DE VOILE DE CASTELNAUDARY

Base Nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU

TEL: 04 68 60 35 68 FAX: 04 68 60 38 49

MAIL: cv.ganguise@wanadoo.fr

SITE: www.ganguise.com



AVIS DE COURSE

Régate SKIFF

Du 26 au 28 mai 2012

Lac de la GANGUISE

Autorité Organisatrice: Club de voile de CASTELNAUDARY

REGLES

La régate sera régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) SKIFF.

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Base nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU au plus tard le 18 mai 2012.

- 2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	15,00 €
Double	20,00 €

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : Le samedi 26 mai 2012 de 10h00 à 13h00.

4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1er signal d'avertissement
26/05/12	15H00
27/05/12	11H00
28/05/12	10H00

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Affichées dans l'entrée du club de voile.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : (voir annexe parcours).

7. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

9. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Le 04 68 60 35 68 Possibilité de camper sur place.

11. REPAS COUREURS

Un repas sera organisé par le club de voile le samedi soir à 20h00. Nous vous prions de bien vouloir réserver avant le 18/05 afin de faciliter l'organisation.

Le prix du repas est de 15€ par personne.